

ERDF Ouest

35 bis, rue CROSSARDIÈRE

BP 304

53003 LAVAL

Tel :

Fax : 02 43 59 53 05

N° d'appel dépannage : 08.10.33.33.56

Conseiller clientèle : LEBLAIS Bruno

Ligne directe : 02.43.59.53.03

Nom et adresse du site de production :

AMBON ENERGIES
2 rue Jacques DAGUERRE
92565 RUEIL MALMAISON

PARC EOLIEN D'AMBON
Poste de livraison éolien Kerouet

56190 AMBON

N° de référence client : 0000070192

Code chute :

Nature du contrat : Contrat accès réseau

Domaine de tension de raccordement : HTA

N° facture 2009-37-197-P0315 du 17/07/2009
Période d'utilisation du réseau : Avril à Mai 2009
Nombre de jours couverts par la facture : 61

TOTAL A REGLER (EUR T.T.C) :
1 322,29 €

Montant prélevé à partir du 17/08/2009 sur le compte :
11899 00116 00020062845 06

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Taux de pénalités applicables en cas de retard de paiement (Taux BCE + 10%) : 11,0000 %.

Facture établie jusqu'au 31/05/2009

Facture adressée en 1 exemplaire. Elle doit être conservée pendant cinq ans.

RECU 27 JUL. 2009

DETAIL DES ELEMENTS FACTURES

Composante de l'énergie réactive

Consigne	Postes horaires	Seuil de faible production	Prix du kVArh, en cts €
Injecter	P+HP+HC	20 %	1,77

Mois	Rapport de puissance	TgPhi mesurée	Energie en opposition à la consigne (en kVArh)	Energie hors du bandeau [TgPhi min ; TgPhi max] (en kVArh)	Total Energie réactive facturée (en kVArh)
avril	0,155	0,01	11 028	0	11 028
mai	0,210	0,02	27 752	0	27 752
juin	0,141	0,01	0	0	0
Montant total Composante de l'énergie réactive facturé HT					686,41 €

Composante de gestion

Composante de gestion			Qté	Montant annuel unitaire (365j.)	Montant facturé sur la période
			0	0,00 €	0,00 €

Composante de comptage

Redevance de location et d'entretien dispositif(s) de comptage	1	558,84 €	93,40 €
Redevance de contrôle du dispositif de comptage	1	14,40 €	2,41 €
Redevance de relève du dispositif de comptage	1	477,96 €	79,88 €
Redevance de profilage	0	1,20 €	0,00 €
Montant total Composante de comptage facturé HT			175,69 €
Qté	Montant annuel unitaire (365j.)	Montant facturé sur la période	

Régularisations/Montants divers

Régularisation/ Montants Divers	Montant facturé sur la période
	0,00 €

Autres prestations

Autres prestations	Montant facturé sur la période
	0,00 €

DETAIL DES ELEMENTS FACTURES

Prestations du catalogue

N° Fiche	Libellé	Date de réalisation/ souscription	Montant unitaire/ annuel (365j.)	Qte	Majorations	Frais annexes	Montant facturé HT
P650	Echange d'informations d'exploitation		1 456,92	1			243,49
Montant total Prestations du catalogue HT							243,49 €

TOTAL HORS TAXES	1 105,59 €
TVA 19,6% payée sur les débits	216,70 €
TOTAL TTC	1 322,29 €

TOTAL GENERAL FACTURE TTC : 1 322,29 €

N° de référence client : 0000070192

N° facture : 2009-37-197-P0315 du 17/07/2009

Page 3/3

ERDF Ouest

35 bis, rue CROSSARDIÈRE

BP 304

53003 LAVAL

Tel :

Fax : 02 43 59 53 05

N° d'appel dépannage : 08.10.33.33.56

Conseiller clientèle : RALU Sylvie

Ligne directe : 02.43.59.53.03

Nom et adresse du site de production :

PARC EOLIEN DE MUZILLAC

Voie Communale n°301

56190 MUZILLAC

MUZILLAC ENERGIE
2 Rue Jacques DAGUERRE
92565 RUEIL MALMAISON

N° de référence client : 0000108985

Code chute :

Nature du contrat : Contrat accès réseau

Domaine de tension de raccordement : HTA

N° facture 2009-37-197-P0337 du 17/07/2009
Période d'utilisation du réseau : Avril à Mai 2009
Nombre de jours couverts par la facture : 61

TOTAL A REGLER (EUR T.T.C) :
613,67 €

FACTURE DE RESILIATION

Montant prélevé à partir du 19/08/2009 sur le compte :
11899 00116 00020063245 67

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Taux de pénalités applicables en cas de retard de paiement (Taux BCB + 10%) : 11,0000 %.

Facture établie jusqu'au 31/05/2009

Facture adressée en 1 exemplaire. Elle doit être conservée pendant cinq ans.

REÇU 27 JUL. 2009

DETAIL DES ELEMENTS FACTURES

Composante de l'énergie réactive

Consigne	Postes horaires		Seuil de faible production		Prix du kVArh, en cts €
Injecter	P+HP+HC		20 %		1,77

Mois	Rapport de puissance	TgPhi mesurée	Energie en opposition à la consigne (en kVArh)	Energie hors du bandeau [TgPhi min ; TgPhi max] (en kVArh)	Total Energie réactive facturée (en kVArh)
avril	0,161	0,08	0	0	0
mai	0,217	0,07	0	0	0
juin	0,147	0,07	0	0	0
Montant total Composante de l'énergie réactive facturé HT					0,00 €

Composante de gestion

Composante de gestion			Cité	Montant annuel unitaire (365j.)	Montant facturé sur la période
			0	0,00 €	0,00 €

Composante de comptage

Composante de comptage			Cité	Montant annuel unitaire (365j.)	Montant facturé sur la période
Redevance de location et d'entretien dispositif(s) de comptage			1	558,84 €	93,40 €
Redevance de contrôle du dispositif de comptage			1	14,40 €	2,41 €
Redevance de relève du dispositif de comptage			1	477,96 €	79,88 €
Redevance de profilage			0	1,20 €	0,00 €
Montant total Composante de comptage facturé HT					175,69 €

Régularisations/Montants divers

Régularisation/ Montants Divers		Montant facturé sur la période
		93,92 €

Autres prestations

Autres prestations		Montant facturé sur la période
		0,00 €

DETAIL DES ELEMENTS FACTURES

Prestations du catalogue

N° Fiche	Libellé	Date de réalisation/ souscription	Montant unitaire/ annuel (365j.)	Qté	Majorations	Frais annexes	Montant facturé HT
P650	Echange d'informations d'exploitation		1 456,92	1			243,49
Montant total Prestations du catalogue HT							243,49 €

TOTAL HORS TAXES		513,10 €
TVA 19,6% payée sur les débits		100,57 €
TOTAL TTC		613,67 €

TOTAL GENERAL FACTURE TTC :

613,67 €

Annexe à votre facture

Votre interlocuteur : RALU Sylvie (02.43.59.53.03)

Référence Facture : 2009-37-197-P0337

Nom de la centrale :
PARC EOLIEN DE MUZILLAC
Lieu de production :
Voie Communale n°301

56190 MUZILLAC

Période d'utilisation du réseau : Avril à Juin 2009
Nombre de mois concernés : 2

Contrats

Vous disposez sur un même point de connexion d'un contrat d'injection et d'un contrat de soutirage.

Référence du contrat d'injection : 0000108985

Référence du contrat de fourniture ou de soutirage : 148-12911

Composante de gestion :

Pour la période concernée (61 jours), et par application des règles concertées avec les organismes vous représentant, vous auriez dû payer :
Montant Annuel (365 jours) 622.00 €
Montant à payer 103.95 €

Au titre de votre contrat de fourniture ou de soutirage, vous avez payé (montant H.T. hors CTA *) : 60.00 €

Au titre de votre contrat d'injection, vous avez payé (montant H.T.) : 0.00 €

La régularisation s'établit donc à (montant H.T.) :

93.92 €

Composante de comptage :

Pour la période concernée (61 jours), et par application des règles concertées avec les organismes vous représentant, vous auriez dû payer :

175.69 €

Au titre de votre contrat de fourniture ou de soutirage, vous avez payé (montant H.T. hors CTA) :

0.00 €

Au titre de votre contrat d'injection, vous avez payé (montant H.T.) :

Au titre de la redevance Location-entretien (montant H.T.) :	558.84 €	93.40 €
Au titre de la redevance de contrôle (montant H.T.) :	14.40 €	2.41 €
Au titre de la redevance de relève (montant H.T.) :	477.96 €	79.88 €
Au titre de la redevance de profilage (montant H.T.) :	0.00 €	0.00 €
	1 051.20 €	175.69 €

La régularisation s'établit donc à (montant H.T.) :

0.00 €

TOTAL GÉNÉRAL HORS TAXES

93.92 €

Ce montant apparaît sur votre facture dans la rubrique "Régularisation / montants divers".

* La CTA de 21% est due sur les rubriques en soutirage.